

Covid-19 - Sauver les entreprises, sauver les emplois

Le 02 04 2020 /ccid78

A. Point de situation des problématiques rencontrées par la cellule d'urgence

Plus de 10 000 sollicitations ont été reçues sur l'ensemble des files d'appel du Centre régional de contact (médiation du crédit compris).

La cellule d'urgence de la CCI Paris ile de France a traité près de 6000 appels entrants depuis le début de la crise dont 10% dans les Yvelines.

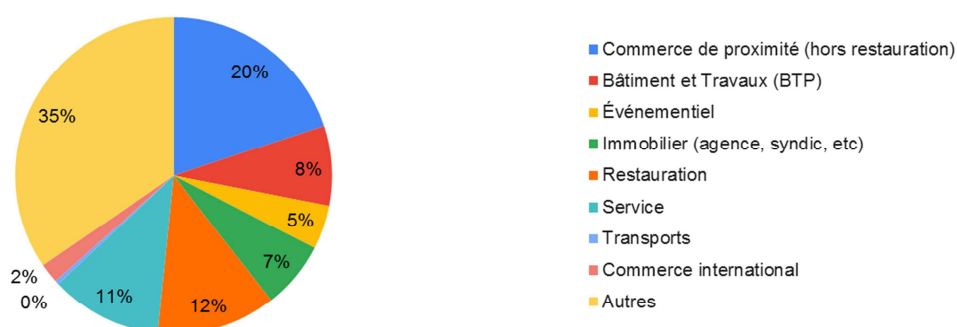
Le rythme de croisière s'établit à 500 à 600 appels par jour pour la CCI de région.

Les fiches d'information et contenus dédiés sur les sites web de la CCI ont été consultés 170 000 fois.

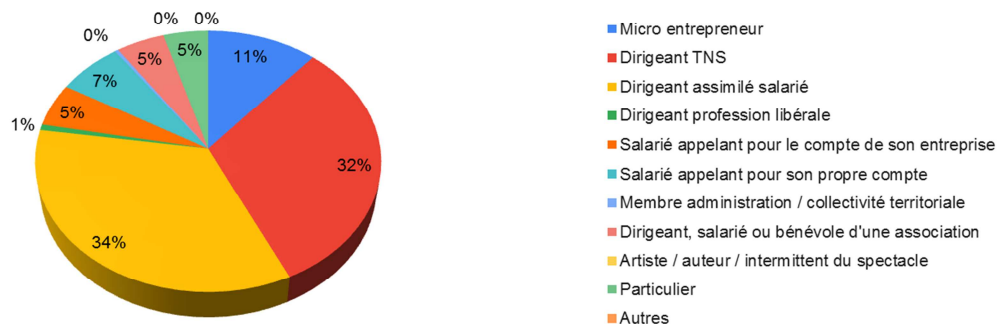
A cela s'ajoutent les appels sortants réalisés par les conseillers entreprise et le conseil auprès des clubs d'entreprises c'est-à-dire environ **Près de 1 000 appels réalisés** par les conseillers.

Ces appels sont essentiellement des micro-entreprises ou TPE dans les secteurs services, commerces, BTP et restauration.

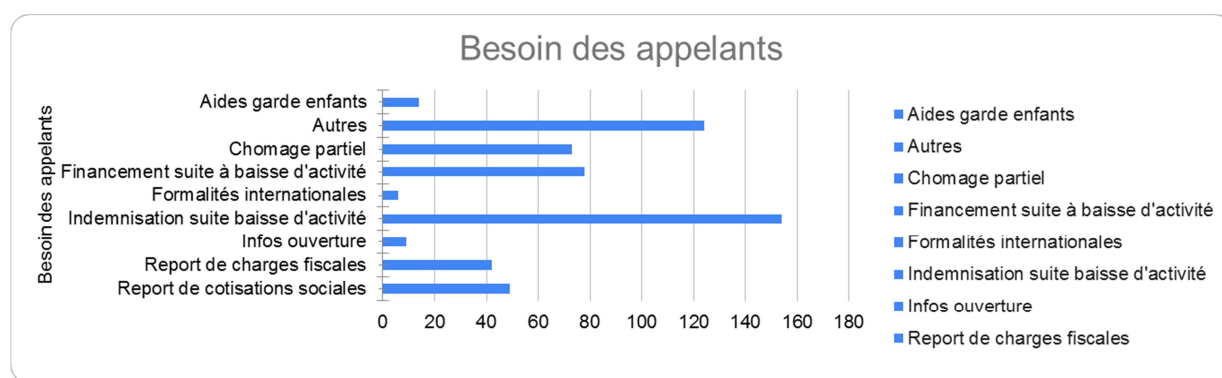
Activités des appelants



Profil des ressortissants impactés



Les principaux besoins des dirigeants sont :



Il est à noter que les besoins des dirigeants évoluent. La semaine dernière, les appels portaient essentiellement sur les questions : comment et quand pourrais-je être indemnisé et comment absorber mes pertes de d'activité avec une baisse importante de ma trésorerie.

Cette semaine, les appels se recentrent sur le fond de solidarité (aide de 1500€) et les problématiques d'accord de prêts bancaires, la responsabilité employeur lors de la reprise d'activité et les dossiers de chômage partiel.

Enfin, la réorganisation des modalités de travail va être un sujet important lors des prochains jours, avec la préoccupation du retour des collaborateurs avec la reprise de l'activité.

Les accompagnements attendus portent en priorité sur le **financement et le droit social**.

Les questions identifiées :

Le principal problème actuel est la lourdeur (ressentie) de la mise en place concrète de ces mesures, toutes très adaptées à l'objectif.

80% des entreprises ont mobilisé ou envisagent de mobiliser au moins une mesure.

57% des entreprises interrogées ont déclaré rencontrer des difficultés dans la mise en place du chômage partiel et 32 % dans l'obtention des aides de 1500 euros (*enquête lancée mardi 31/03 sur le site CCI Paris Ile de France sur une 1^{ère} base de répondants de 1500*).

1. Activité partielle :

- a. Les dirigeants nous alertent sur la **saturation du site** ce qui provoque une anxiété des chefs d'entreprise malgré le délai accordé. Nous les rassurons avec l'arrivée de la nouvelle plateforme de la Direccte.
- b. Les dirigeants s'interrogent sur leur **capacité dans la durée à payer les salaires de leurs salariés** avec un délai de remboursement pouvant aller jusqu'à 1 mois et demi et se posent la question de déposer le bilan.

- c. Des entreprises regrettent les facturations importantes de certains comptables pour aider et effectuer les saisies d'activité partielle. Nous avons fait remonter ce point à la fédération qui va repasser l'information auprès de leurs experts comptables.

=> Pour aller plus loin, les entreprises demandent :

- le déplafonnement de la durée de prise en charge par l'État de l'activité partielle liée au coronavirus (suppression du plafond de 1000 heures),
- la suspension de l'obligation de consultation préalable du comité social d'entreprise,
- le traitement sans délai par l'administration des demandes dématérialisées d'autorisation d'activité partielle ainsi que l'adoption d'une indemnisation de l'employeur proportionnelle aux sommes versées aux salariés (la prise en charge serait portée à 70 % du salaire brut dans la limite de 4,5 fois le SMIC).

2. Indemnisation des TNS :

- a. Les dirigeants sont déboussolés sur l'évolution du critère de 70% à 50% du CA entre mars 2019 et mars 2020 car pour certaines activités la perte d'activité va se faire dans les 2 à 3 mois qui arrivent, car pour les Jeunes entreprises qui ont démarré en fin d'année ou début d'année, ils ne pourront pas remplir le critère.
- b. Il y a un risque que les entreprises, notamment les plus petites, estiment que les conditions sont trop restrictives et complexes, et renoncent à demander l'aide.
- c. Il reste certaines imprécisions : bénéfices incluant ou non la rémunération du dirigeant,
- d. Toutes les entreprises aujourd'hui ont besoin d'aide, y compris celles qui dépassent les seuils de CA. Il y a un risque sur le tiers des entreprises du département.

3. Responsabilité du dirigeant :

- a. De nombreuses entreprises qui ne sont pas concernées par l'arrêt d'activité notamment le BTP, les commerces de bouche, boulangerie...se posent la question de leur responsabilité de dirigeant (faute intentionnelle) et demandent des garanties quant aux règles à mettre en place au-delà des gestes barrières ?
- b. En effet beaucoup n'ont ni masque ni gel hydro alcoolique et ont peur que les salariés se retournent contre eux s'ils sont infectés. Le BTP demande la mise à jour du document unique et la validation de ce dernier par l'Etat et la médecine du travail.

4. Problématiques de trésorerie :

- a. Nombres de commerçants se retrouvent à devoir poursuivre le paiement de leur loyer car ils sont liés à des bailleurs privés (très petits). Certains grands bailleurs privés ne respectent pas les obligations de report de loyer. Exemple de la pépinière Chrysalide à Trappes nous est remonté.
- b. Certains dirigeants qui louent des espaces se trouvent en difficulté pour faire ce report de loyer car les Banques refusent de suspendre le crédit immobilier et font courir les intérêts.
- c. Certains centres de paiement de collectivités tardent à payer les TPE-PME et certains retards s'accumulent. L'exemple de la Trésorerie de Lognes a été donné par beaucoup d'entreprise au club entreprises APHIE.

5. Garantie et Prêt :

- a. Les banques restent frileuses à jouer le jeu du report des prêts en cours. Il n'y a aucune coordination entre les banques.
- b. Sur le fonds de garantie des aides financières de la BPI, il est souvent souligné que les banques ne jouaient pas le jeu car elles estiment continuer à devoir assumer de gros risques sur les 10 % restant.
- c. Un tiers des TPE ont des trésoreries légèrement négatives mais sont viables: ces profils risquent de ne pas être retenus par les banques.
- d. De plus un bilan 2019 sera demandé à des entreprises qui n'ont pas encore clos leur exercice...ce qui revient à accroître les inquiétudes sur les demandes de prêts pour avances sur salaire...
- e. En outre, de nombreux commerçants ne seront pas en mesure de reconstituer leur trésorerie avant 2021.
- f. Certains grands donneurs d'ordre commencent à ne plus respecter les délais de paiement de leurs fournisseurs, notamment dans l'automobile.
- g. Nombres de dirigeants s'inquiètent car les banques refusent leur demande de prêts car ils ne présentent pas des garanties suffisantes avant la crise. Il est à noter que la filière automobile déjà touchée avant la crise se trouve dans cette situation.
- h. Des questions sont également soulevées pour les crédits personnels car les petits dirigeants se voient privés de revenus et ne peuvent assurer le paiement de leur crédit personnel. Ils demandent un report de ces crédits.

6. Assurances :

- a. La prise en charge des pertes d'exploitation est demandée par les dirigeants qui demandent de déclarer le statut de catastrophe naturelle.
- b. Il est important de noter que l'indemnisation par les assureurs n'est pas évidente car le montant serait équivalent à un an de CA des assureurs ou la moitié de leurs fonds propres.

B. Les actions mises en œuvre sur les Yvelines

Actions engagées par la CCID78 :

La CCID78 organise tous les mardis une conf call avec les organisations patronales : MEDEF, CPME, FFB, la CMA et l'ensemble des clubs d'entreprise et des responsables de développement économique des principales agglomérations.

Toutes ces structures proches des entreprises accompagnent et relaient auprès des dirigeants les dispositifs en essayant de mutualiser leur approche.

- a. La CCID78 au-delà de la cellule d'urgence lance un dispositif **régional 'J'aime mon commerce à domicile'** à destination des collectivités afin de soutenir le commerce de proximité et les circuits courts et appui les dispositifs déjà en place dans les villes ou intercommunalité (exemple : citylike à SGBS).
L'ensemble des conseillers commerce CCID78
- b. Dès Vendredi **une plateforme d'entraide 'CCI Entraide'** va être lancée régionalement et déclinée localement pour accompagner nos clubs et réseaux entreprises à poster des annonces solidaires. Cette demande est issue de nos réunions CO Axion.
- c. L'animation de nos groupes PLATO se poursuit avec des **ateliers de co-développement** pour soutenir le rebond des TPE-PME mais également la mise en place **de Webinars pour les TPE – PME**
- d. Renforcement de nos actions du **Centre d'Information sur la Prévention (CIP)** avec le Tribunal de commerce.

Le dispositif de la CCI est complémentaire et en appui de ceux mis en place notamment par les communautés d'agglomération ou sur les territoires avec qui la CCI est en contact régulier.

Actions engagées par la CA SQY

- e. Mesures prises : suspension des prélèvements de loyers pour SQYCub et Promopole ; suspension des prélèvements des remboursements des prêts d'initiatives sqy ; report de la collecte de la taxe de séjour pour les hôteliers - au total plus de 200 TPE/PME bénéficiaires
- f. Plan de soutien aux commerçants lancé mercredi 1er : carte interactive et participative, page Facebook dédiée, guide et prise de contact auprès des commerçants

- g. Action proactive auprès des entreprises avec 3 objectifs : analyse de la conjoncture, remontées des difficultés, orientation vers les mesures d'accompagnement ; cette action a commencé lundi et sera poursuivie en fonction des retours / A ce jour une cinquantaine d'entreprises interrogées

Actions engagées par la CU GPS&O :

- a. 10 agents de la Direction Développement Economique mobilisés
- b. Décision d'étalement des loyers pour les jeunes entreprises présentes dans l'Immobilier d'entreprise (180 entreprises dans les 11 bâtiments, pépinières et hôtel d'entreprise)
- c. Réflexion en cours d'action de soutien auprès des commerces de centre-ville

Actions engagées par la CU SGBS :

- a. Une cellule est mobilisée au sein de la CU
- b. Au niveau du territoire, favoriser l'économie de proximité est une des priorités. Quasiment toutes les communes ont mis en place un suivi des commerces et services ouverts sur leur site internet depuis 15 jours. Pour maintenir une activité dans le respect des préconisations sanitaires, nous avons proposé, en accompagnement/complément de ces actions communales, une application à l'échelle de l'agglo pour communiquer sur les commerçants, les artisans et entreprises qui peuvent proposer des services, faire des livraisons ...L'appli, CityLike, est gratuite pour les entreprises car nous prenons en charge le coût pour 1 an. En moins d'une semaine, nous avons plus de 120 entreprises sur l'application et 70 en cours d'inscription.

Actions engagées par la CU VGP :

- a. Toute l'équipe de développement économique est mobilisée avec le lien TPE-PME, commerçants et start up.
- b. Centralisation de l'ensemble des informations utiles aux entreprises et actualisation du site internet pour relayer les dispositifs, les mesures, les contacts et diffusion de ces infos en temps réel sur les réseaux sociaux
- c. Renvoi des demandes directes vers la structure ad hoc.
- d. Contacts réguliers avec l'ensemble des responsables et animateurs de réseaux d'entrepreneurs et clubs.

C. TEAM FRANCE EXPORT

La survenance de la crise Covid 19 place l'international au cœur des réflexions, sanitaires en premier lieu et économiques par voie de conséquence.

En parallèle au règlement des sujets de santé publique, il ressort de sa mission de **proposer des solutions pour aider nos entreprises à maintenir leurs positions à l'export.**

Team France Export se mobilise en 1^{ère} ligne pour être aux côtés des entreprises qui ont des intérêts à l'export, écouter leurs problématiques à très court terme, leur proposer des solutions de continuité pragmatiques et, avec celles d'entre elles qui y sont prêtes, préparer l'avenir. Nous savons qu'en ce moment nombre d'entreprises sont focalisées sur leur avenir à court terme et notamment sur leur situation financière.

Elle fournira un premier niveau d'information sur les outils mis en place dans ce domaine et les orienter en tant que de besoin vers Bpifrance.

TFE est mobilisée pour aider les entreprises, de manière personnalisée, à mettre en œuvre la poursuite de leurs projets « à distance » par des **services intermédiés** par les bureaux TFE, le réseau des **correspondants** référencés (notamment pour leurs capacités de représentation commerciale) et les **communautés d'affaires** françaises.

Team France Export monitorise quotidiennement, pour les entreprises françaises, l'impact de la crise sur l'activité économique dans 60 pays. Cela permet aux entreprises d'adapter leur stratégie internationale.

- ⇒ Informations par pays via la carte interactive <https://www.teamfrance-export.fr/iledefrance/infos-pays-covid-19>
- ⇒ lance une série de 4 webinaires, chacun dédié à une région du monde, pour faire le point sur la situation des marchés à l'épreuve du CoVid-19.
<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/international/vos-marches-face-a-la-crise-webinaires-geographiques>

D. Tour d'horizon de l'activité économique dans les Yvelines

Focus sur l'automobile

Des points réguliers sont mis en place entre PFA, MOVEO et la CCI.

Un correspondant PME Crise a été mis en place pour appeler les entreprises de la filière.

Un plan d'action est en cours.

Point de situation (Source FIEV et PFA) :

En mars 2020, le marché français des **VP neuves chute de 72,2%** en données brutes et de **73,5 % à nombre de jours ouvrés comparable** par rapport à mars 2019.

Conséquence, sur les trois premiers mois de l'année 2020, la baisse atteint 34,1 % en données brutes et de 35,1 à nombre de jours ouvrés comparable par rapport à la même période de 2019.

Le marché des **VUL neufs** est **en baisse de 64,8%** en données brutes et de 66,4% à nombre de jours ouvrés comparable par rapport à mars 2019.

Sur les trois premiers mois de 2020, le marché est en baisse de 27,3% en données brutes et de 28,4 % à nombre de jours ouvrés comparable.

Le marché du **véhicule industriel** est en baisse de 49,3% en mars par rapport à mars 2019 et de 26,3% sur les trois premiers mois de l'année.

Concernant le **marché des VL en mars**, **PSA est à -73,4 % et le groupe RENAULT à -71,6 %**. La moyenne des groupes étrangers est de -71,8 %.

RENAULT

Pour Renault, toutes les usines sont fermées, à l'exception de celles situées en Corée et en Chine (en phase de redémarrage). A ce jour, le scénario de référence (à prendre avec la prudence nécessaire) prévoit les dates de redémarrage suivantes : reprise de l'ensemble des usines mécaniques (hormis celles situées en Amérique du Sud) en semaine 16 et reprise des usines d'assemblage de véhicules (hormis celles situées en Amérique du Sud et à Moscou) en semaine 17.

Renault travaille sur les conditions de sécurité et d'adaptation du process de fabrication nécessaires à la reprise. Le délai de prévenance souhaité par les fournisseurs varie de 7 à 15 jours.

PSA envisage une réouverture de son usine de production de Véhicules Utilitaires Légers à Hordain (Sevelnord). Le constructeur a également informé ses fournisseurs que la réouverture de l'usine de Vigo (programmée initialement le 6 avril puis le 15 avril) est reportée au 20 avril 2020.

Ces perspectives s'inscrivent dans un contexte économique déjà altéré pour le marché automobile français.

Panorama Yvelinois :

- Toutes les usines de production sont à l'arrêt,
- Plus de commandes des grands groupes vis à vis des fournisseurs,
- la R&D est touchée. Renault Guyancourt est en chômage partiel ou 50 %
- Les ingénieristes sont très touchés

Selon une enquête menée par la CCI de Versailles-Yvelines, les PME yvelinoises de la filière automobile ont une activité extrêmement ralentie suite à la **fermeture des deux sites de production automobile de Flins et de Poissy** qui ne passent plus de commande auprès de leurs équipementiers et fournisseurs de rang 1 et 2. L'arrêt de l'activité de grandes entreprises françaises hors du département (Michelin) ou à l'étranger (Italie) ont aussi contribué à cette situation. Quelques PME ont même pris la décision d'arrêter totalement leur production. Toutes les entreprises ont mis en chômage partiel la partie des salariés privés ainsi de toute activité.

L'activité résiduelle des usines est entretenue par la demande de certains donneurs provenant d'autres secteurs que celui de l'automobile comme le ferroviaire (SNCF) ou de l'aéronautique (ADP) ainsi que d'entreprises implantées hors d'Europe non encore impactées (Etats-Unis). Les entreprises ont des perspectives de production très courtes qui dépassent rarement la fin avril.

Les collaborateurs des entreprises développant une partie R&D se sont mis en télétravail.

Certaines d'entre elles indiquent dès à présent des difficultés financières. Celles qui ont pris contact avec la BPI ont reçu des messages rassurants par rapport à l'aide qu'elle pourrait recevoir.

Les Usines PSA et Renault vont déployer une production de respirateurs en consortium avec Air liquide et Schneider Electric.